n'était-il pas également tertiaire de St. François? De même qu'Innocent XII qui, après être monté sur le trône pontifical, voulut revêtir les livrées du Pauvre d'Assise: comme encore Nicolas III, de la famille princière des Orsini, à qui St. François prédit, lorsqu'il était au berceau: "un jour, petit enfant, tu entreras dans mon ordre; puis tu seras Pape, et alors tu te souviendras da la famille des Frères-Mineurs."

Et le Glorieux Pontife, Pie IX, si grand dans ses revers, peut-être parce qu'il porte l'humble tunicelle de la Ste. Pauvreté, "ah! comme il aimait

à se dire enfant de St. François." (1)

Le tiers Ordre a été heureux et fier de compter aussi dans ses rangs les Dante, les Raphaël, les Michel Ange et "mille autres grands hommes de tous genres,"en y comprenant l'immorte' Christophe Colomb qui "marchait toujours revêtu de son humble tunique et ceint de sa pauvre corde; et c'est avec les livrées franciscaines qu'il a conquis le Nouveau Monde."

Mais chose plus admirable! le Tiers Ordre de St. François compte à lui seul " plus de Saints et de Bienheureux que tous les autres Tiers-Ordres

ensemble.'

Rappelons ici en passant que St. Vincent de Paul et Ste. Brigitte, St. Ignace de Loyola et Ste, Françoise Romaine ont été tertiaires de St. François, comme l'étaient le vénérable Abbé Olier et cet humble et noble Prétre qui, hier encore, se nommait le Curé d'Ars, et que le monde entier espè-

re appeler bientôt "St. Jean d'Ars."

Que de puissants exemples! ne suffisent-ils pas pour nous donner du courage et nous convaincre de notre "sentiment exagéré des obligations qu'impose le Tiers-Ordres." Notre pusillanimilé à son tour, ne s'effraiet-elle pas à ce grand spectacle? Et si nous ajoutions qu'il y aujourd'hui en France 100,000 tertiaires, et que l'on y voit des villes dont le clergé tout entier est agrégé au Tiers-Ordre!

Ah! six siècles écoulés n'ont pu tarir lasource de cette sève puissante." Aujourd'hui comme alors "une chambre peut devenir une cellule et on ne croit pas qu'il faille fuir du monde pour s'élever à l'imitation des Saints." (2) Ajoutons et disons avec ardeur et conviction que " si le Tiers-Ordre était plus connu au milieu des populations catholiques, nous les verrions accourir en foule pour devenir les disciples et les enfants de

St. Francois."

Ii y a sous le nom de Tiers-Ordre de la pénitence, trois espèces de Tertiaires. 10. Les tertiaires réguliers, vivant en communauté comme les religieux. 20. Les Tertiaires séculiers, étant simplement une fraternité d'hommes ou de femmes, se réunissant une fois par mois, et soumis à certaines règles: (3) (Les fraternités sont à peu près comme les Congrégations de, la Ste. Vierge, et 3o. Les Tertiaires isolés, observant les règles chacun en son particulier (4)

Afin d'être court, ne parlons que de ces derniers qui sont les plus nombreux, peut-être parce que leur manière de vivre convient en effet au plus grand nombre. Il suffira, d'ailleurs, de quelques mots pour les faire con-

naître amplement ainsi que les devoirs qu'ils ont à remplir.

Les Tertiaires isolés portent, sous leurs habits, un scapulaire en laine brune ou grise attaché à la ceinture par une corde également en laine ou

⁽¹⁾ On sait encore que le Pape Léon XIII, heureusement régnant, fait aussi partie de la famille franciscaine.

⁽²⁾ Lacordaire.
(3) Il en existe une de l'un et de l'autre sexe à Montréal.
(4) Les Tertiaires isolés, comme les séculiers, sont des gens vivant dans le monde, se livrant chacun à son industrie, négoce ou profession quelconque, mariés ou non mariés, profession quelconque, mariés ou non mariés, au company de la legistic de la company de ne se distinguant nullement des autres dans leurs habitudes journalières, si ee n'est par une plus grande régularité de mœurs et de conduite. Il n'y a aucune différence entre le Tertiaire isolé et le séculier: seulement celui-ci est tenu d'assister à des réunions mensuelles, et observe des dévotions communes avec les autres membres : tandis que le Tertiaire isolé pratique et prie dans le secret et le silence.